

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



ENTREPRISE D'INSERTION IMPACT'



📍 258 avenue de Strasbourg 54000 NANCY

☎ 03 83 93 39 90

✉ impact@asso-ars.org

Katia DELECROIX
Directrice

Aude LAURENT
Directrice adjointe

Aurélia MARTIN
Cheffe de service

MISSION

Développer et gérer des activités professionnelles permettant de salarier en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion, des personnes sans emploi, en parcours de professionnalisation, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles transitoires afin :

- de leur permettre de retrouver un rythme de travail et des règles de conduites compatibles avec les exigences du marché de l'emploi,
- de bénéficier d'un accompagnement social et professionnel individualisé, devant contribuer :
 - à la concrétisation de projets professionnels prédéfinis et cohérents avec les potentialités de chacun,
 - à leur mise en œuvre en utilisant, notamment, la formation, les PMSMP...
 - à un parcours d'insertion professionnelle durable.

Les deux supports d'activités prédéfinis en accord avec la DDETS sont :

- Le nettoyage de bureaux, locaux, logements,
- L'aide à la désinsectisation « Grand Public »

FINANCEMENT

ÉTAT – DDETS de Meurthe et Moselle
Conseil Départemental de Meurthe et Moselle
Prestations

ÉQUIPE

ETP

Au 31/12/2024

ACI

Chef de service	0,10
Intervenants sociaux.....	0,51
<i>Encadrant technique</i>	0,34
<i>Conseillère socioprofessionnelle</i>	0,17
Total.....	0,61

ÉQUIPE EN PARCOURS DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

Pour l'ensemble de nos chantiers d'insertion, nous avons réalisé l'embauche de **6 salariés en parcours de transition**, en 2025.

6 salariés ont été embauchés sur l'Entreprise d'Insertion IMPACT' après un parcours sur le chantier d'insertion DECAP'.

16 sites d'interventions, comprenant :

1 nettoyage de logements, pour une SCI

15 sites entretenus de façon quotidienne / hebdomadaire (dont deux sites externes) ou mensuelle comprenant : bureaux, sites d'hébergement d'urgence, lieux d'accueil, local syndical, espaces communs de lieux de vie, véhicule du Samu social, véhicule Léo, appartements non occupés...*

*Les nettoyages de bureaux correspondent à des entretiens périodiques, réalisés de manière quotidienne ou hebdomadaire. Ils sont répartis entre les sites suivants :

- Le site du CAARUD, L'échange de Nancy
- Les bureaux du siège du Parti Socialiste de Nancy
- Les bureaux de la Direction Générale de l'AARS
- Les bureaux de la direction de pôle (boulevard de la Mothe) de l'AARS
- Le local du CSE de l'AARS
- Pour le pôle Habitat Inclusions de l'AARS :
 - ▶ Les dispositifs d'hébergements d'urgence suivants :
 - Le site de Tomblaine
 - Le site de Velaine en Haye
 - L'immeuble, rue de Paris
- Pour le pôle SIAO Veille Sociale de l'AARS :
 - 34' d'la rue
 - Camion du SAMU social
 - Camping-car/ Dispositif Léo
- Pour le pôle Médicosocial de l'AARS :
 - Les bureaux des ACT /Appartements de coordination thérapeutique
- Des locaux partagés :
 - Les bureaux de Lunéville (Schmidt)
 - Les bureaux de Pont à Mousson
 - Le site de la rue Molitor

**En 2025, l'entretien des locaux concerne
15 sites de l'association, répartis sur la Métropole du Grand Nancy**



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

ENTREPRISE D'INSERTION IMPACT'

AARS – Association Accueil et Réinsertion Sociale



SOMMAIRE

1	ACTUALITÉS 2025	3
2	NOTRE ENTREPRISE D'INSERTION : IMPACT'	3
3	NOS MISSIONS	4
4	ORGANISATION	5
4.1	Locaux et matériels	5
4.2	Équipe permanente	5
5	FONCTIONNEMENT	6
5.1	Supports d'activités	6
5.2	Nos salariés	7
5.3	Nos activités en 2025	7
6	L'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS	8
6.1	Accompagnement socio-professionnel	8
6.2	Formations	9
6.3	Actions collectives	9
7	BILAN 2025	9
7.1	Une structuration opérationnelle réussie	9
7.2	Un modèle à forte valeur sociale	10
7.3	Des premiers résultats cohérents avec une année de démarrage	10
7.4	Ce que dit le bilan d'IMPACT' du projet associatif	10
8	PERSPECTIVES 2026	11
8.1	Consolider l'activité et sécuriser le modèle économique	11
8.2	Renforcer la technicité et l'identité d'IMPACT'	11
8.3	Produire davantage d'effets en matière d'insertion	11
8.4	Enjeu structurant : la filialisation	12
9	SYNTHÈSE	12

1 ACTUALITÉS 2025

L'année 2025 marque la mise en œuvre opérationnelle de l'Entreprise d'Insertion IMPACT', avec un démarrage effectif de l'activité au 2 mai 2025. Cette première année correspond à une phase d'amorçage structurante, au cours de laquelle l'enjeu a consisté à installer simultanément un support d'activité économique crédible, un cadre de travail professionnalisant et un accompagnement socio-professionnel suffisamment renforcé pour sécuriser l'entrée dans l'emploi de personnes éloignées du marché du travail.

Cette création ne relève pas d'un simple développement d'activité. Elle s'inscrit dans un cheminement plus large engagé au sein de l'AARS autour de la sécurisation des parcours, avec l'idée qu'entre un chantier d'insertion et l'emploi durable, un palier intermédiaire devait être consolidé. Le lancement d'IMPACT' répond ainsi à un besoin identifié sur le terrain : proposer un cadre plus exigeant que l'ACI, mais encore suffisamment contenant pour éviter les ruptures de parcours.

Le contexte territorial renforce cette nécessité. Les publics accompagnés cumulent fréquemment des freins sociaux et professionnels majeurs, tandis que certaines problématiques sociales, notamment autour de l'habitat, de l'hygiène, des nuisibles et de la précarité résidentielle, nécessitent des réponses opérationnelles, rapides et socialement adaptées. Dans ce cadre, l'Entreprise d'Insertion a été pensée comme un outil au service d'une double ambition : produire de l'activité économique et répondre utilement à des besoins sociaux émergents.

2 NOTRE ENTREPRISE D'INSERTION : IMPACT'

Définition, origine et positionnement

Le choix du nom IMPACT' n'est pas décoratif. Il exprime le sens même du projet.

L'Entreprise d'Insertion a été pensée pour produire un impact concret sur les parcours des personnes accompagnées, sur la qualité des réponses apportées au territoire et sur la manière même de concevoir l'insertion. L'ambition n'est pas seulement de créer des postes : il s'agit de transformer des trajectoires, de consolider des acquis et de rendre possible une évolution réelle vers l'emploi durable.

Le terme renvoie à l'idée d'entreprise dit à impact, entendue ici comme une structure économique qui ne dissocie pas performance d'activité, utilité sociale et responsabilité sociale territoriale. Dans le cas d'IMPACT', l'activité économique n'est pas une fin en soi ; elle est le support d'une finalité plus large : restaurer du pouvoir d'agir, développer des compétences, sécuriser des parcours et répondre à des besoins peu ou mal couverts.

Ce positionnement dit quelque chose des valeurs portées par l'AARS. IMPACT' traduit une conception de l'insertion fondée sur la dignité, l'exigence, la progression, la responsabilité et l'utilité sociale. Il ne s'agit pas de proposer un sas d'occupation, mais un cadre de travail crédible et professionnalisant, dans lequel les personnes peuvent retrouver un rythme, des repères et une place. En ce sens, l'Entreprise d'Insertion prolonge la mission associative : accompagner en qualifiant, soutenir sans abaisser le niveau d'exigence, produire de l'activité sans perdre le sens social.

Le cheminement ayant conduit à ce projet tient également au choix des supports d'activité. L'association a fait le choix d'activités à forte utilité sociale, accessibles à des publics en insertion tout en restant professionnalisantes et économiquement pertinentes. Le nettoyage répond à des besoins récurrents et majeurs en termes de santé et permet l'acquisition de compétences transférables. L'aide à la désinsectisation, plus inédite, constitue un axe différenciant : elle s'inscrit dans des

problématiques d'habitat dégradé, de précarité, d'hygiène et de santé environnementale, tout en ouvrant des perspectives de professionnalisation dans un secteur particulièrement porteur.

Repères structurants d'IMPACT'

- Missions : développer des activités professionnelles permettant de salarier en CDDI des personnes sans emploi, tout en soutenant un parcours d'insertion durable.
- Supports d'activité validés : nettoyage de bureaux, locaux et logements ; aide à la désinsectisation en soutien au « Grand Public ».
- Financements mobilisés : État – DDETS de Meurthe-et-Moselle ; prestations.
- Équipe mobilisée : direction, encadrement, encadrement technique, accompagnement socio-professionnel, gestion administrative.

Le Diagnostic Local d'Accompagnement : DLA

Suite au DLA piloté par France Active Lorraine et mise en œuvre par le cabinet Endrix, mis en œuvre en 2024, l'AARS a demandé l'autorisation de créer une entreprise d'insertion sous la forme d'entreprise à Impact : engagée dans le développement durable et la bonne gestion des ressources humaines. Cette entreprise est une extension des activités du chantier d'insertion AARS DECAP.

Il a été retenu que les activités à but commercial seraient développées par l'entreprise d'insertion, nommée IMPACT', et que les activités dites à caractère social seraient maintenues au sein du chantier d'insertion.

3 NOS MISSIONS

IMPACT' s'inscrit dans une logique de filière d'insertion structurée. Le principe n'est pas d'additionner des dispositifs, mais d'organiser une progression cohérente des parcours. Les chantiers d'insertion assurent un premier niveau de remobilisation, de reprise de rythme et de réappropriation des codes professionnels. L'Entreprise d'Insertion constitue ensuite un palier de consolidation : le salarié y accède dans un cadre plus proche du droit commun, à temps plein, avec des exigences de production réelles, tout en bénéficiant d'un accompagnement maintenu.

Cette organisation répond à une conception exigeante de l'insertion : l'accès à l'emploi durable ne se décrète pas ; il se construit. Pour une partie des publics, la réussite repose sur la progressivité, la continuité d'accompagnement et la possibilité d'expérimenter un degré d'exigence supérieur sans être exposé trop tôt à une rupture.

Nos principaux objectifs

- Sécuriser les parcours en créant un maillon intermédiaire entre ACI et emploi de droit commun.
- Consolider les compétences acquises en chantier d'insertion dans un cadre de travail à temps plein (35h).
- Réduire les ruptures de parcours en maintenant un accompagnement socio-professionnel individualisé.
- Développer des activités économiquement viables, utiles socialement et professionnalisantes.
- Favoriser, à moyen terme, des sorties plus durables vers l'emploi et la formation qualifiante.

4 ORGANISATION

4.1 Locaux et matériels

Nous disposons d'un bureau au 258 avenue de Strasbourg à Nancy, ainsi que d'une salle de réunion équipée (sur réservation) et de sanitaires.

Le bureau comprend : une table de réunion, deux bureaux, des sièges de bureau, du matériel de bureau, des chaises, une armoire de stockage, un réfrigérateur, un micro-ondes, une cafetière, afin de pouvoir se restaurer. Nous avons accès à une connexion internet et une imprimante/scanner.

Nous bénéficions d'une place de stationnement sur le parking, juste devant les locaux. Ce parking est entièrement sécurisé.

Nous bénéficions d'un local de stockage, accueillant le matériel de nettoyage et d'aide à la désinsectisation.

4.2 Équipe permanente

Prénom	Nom	Intitulé du poste	Type de contrat	Rôle dans le projet	ETP dédié au projet
Chloé	ANDRE	Conseillère en Insertion Socio-Professionnelle	CDI	Accompagnement socio-professionnel	0.11
				TOTAL Accompagnement socio-professionnel	0.11
Aurélia	MARTIN	Chef de service éducatif IAE	CDI	Autres fonctions	0.07
				TOTAL Autres fonctions	0.07
Laurent	CORTAS	Encadrant Technique	CDI	Encadrant technique d'insertion	0.23
				TOTAL Encadrant technique d'insertion	0.23
Anouchka	JACQUEMIN	Assistante de gestion	CDI	Gestion / Administration	0.05
				TOTAL Gestion / Administration	0.05
				TOTAL ETP dédié au projet	0.46

5 FONCTIONNEMENT

5.1 Supports d'activités

IMPACT' repose sur un choix stratégique : développer des activités à la fois accessibles aux publics en insertion, économiquement viables et socialement utiles.

Deux supports ont été retenus :

- le nettoyage,
- l'aide à la désinsectisation à destination du grand public.

Le développement de la désinsectisation constitue un axe particulièrement structurant, mais sur lequel nous nous concentrerons lors de la filialisation. Cette activité répond à des besoins croissants liés aux conditions de logement et à la précarité, tout en offrant des perspectives de professionnalisation dans deux secteurs économiques porteurs, en fort développement.

Elle positionne IMPACT' sur un champ à la fois :

- technique,
- social,
- et porteur économiquement.

L'encadrement technique

Notre encadrant technique a bénéficié de 0,34 ETP en 2025, pour accompagner nos salariés dans la prise de poste, la préparation et la mise en œuvre des interventions, la planification, la gestion RH de première intention (congrés, absences, signature de contrats et autres documents officiels).

Il est présent principalement les matins, lors des prises de postes, et se rend directement sur les sites, à la rencontre de nos salariés.

Adaptation aux postes

Nous veillons à adapter nos matériels afin d'éviter le port de charge, en lien avec la Médecine du Travail et son ergothérapeute. Nous intégrons les règles de bonnes pratiques RH à notre fonctionnement interne. Nous veillons également à respecter le cadre réglementaire du code du travail, ainsi que les recommandations spécifiques liés à la mise en œuvre d'activité d'insertion

Processus d'accueil et d'intégration

► Accueil :

Entretien avec l'encadrant et la CIP dès le premier jour de travail, puis une fois par semaine, durant le premier mois. L'encadrant fait signer les documents relatifs à l'embauche et explicite les informations liées au contrat et à l'organisation du travail. Un fascicule comprenant les protocoles de nettoyage mis en œuvre au sein de l'entreprise est également remis au salarié, un temps lui est laissé afin qu'il en prenne connaissance, en présence de l'encadrant à qui il peut poser des questions. La CIP fait remplir les documents relatifs à la mutuelle et à la prévoyance.

► Intégration :

Un travail en binôme, avec un salarié expérimenté, est organisé durant les premières semaines. Des sessions de travail sont également organisées avec l'encadrant technique à différents moments de la semaine, durant le premier mois. Ces sessions visent à transmettre les informations liées à

l'organisation, à la transmission de compétences, à la formation aux protocoles (nettoyage et désinsectisation).

5.2 Nos salariés

En 2025, 6 salariés ont été recrutés sur l'Entreprise d'Insertion IMPACT', après un parcours sur le chantier d'insertion DECAP'. Ce point est essentiel : il confirme la vocation de l'EI comme palier de progression dans la filière d'insertion portée par l'AARS. Les profils accueillis présentent des freins importants à l'emploi et justifient pleinement la nécessité d'un accompagnement renforcé.

Typologie du public	2025
Nombre de personnes employées	6
Dont bénéficiaires du RSA	2
Dont chômeurs longue durée (+12 mois)	4
Dont travailleurs en situation de handicap (RQTH)	2

La moitié des personnes embauchées perçoivent des minima sociaux (RSA, ASS, ARE ou AAH) ; l'autre moitié est sans ressources. Un salarié est issu d'un quartier prioritaire de la ville (Haussonville – Les Nations) et locataire en HLM. Ces éléments confirment le positionnement du support sur des publics durablement fragilisés, pour lesquels la seule mise à l'emploi ne suffit pas.

Les niveaux de formation à l'entrée sont hétérogènes, ce qui impose une pédagogie d'accompagnement adaptée et une attention particulière à la progression individuelle :

	Niveau 6 Licence / DUT	Niveau 5 DEUG / BTS	Niveau 4 Bac	Niveau 3 CAP / BEP	Niveau 2 Collège	Niveau 1 Primaire
2025	1	1	-	2	1	1

Au regard de la mobilité, 67 % des salariés utilisent les transports en commun.

Cette donnée, loin d'être secondaire, rappelle que la question de l'accès à l'emploi s'inscrit aussi dans une réalité logistique et territoriale.

Le support doit donc composer avec les contraintes de déplacement, les amplitudes horaires et les impératifs d'organisation que suppose une activité entre 27 et 35 heures hebdomadaires.

5.3 Nos activités en 2025

L'activité économique s'est structurée rapidement, avec 16 sites d'intervention recensés en 2025. Parmi eux, 15 sites ont fait l'objet d'entretiens quotidiens, hebdomadaires ou mensuels.

Les interventions ont concerné des bureaux, des dispositifs d'hébergement d'urgence, des espaces communs de lieux de vie, des appartements libérés ainsi que des véhicules à usage social.

- Les bureaux du CAARUD L'Échange (AGU54) de Nancy, du siège du Parti Socialiste de Nancy. Le siège de l'AARS, de la direction de pôle de l'AARS, du CSE de l'AARS.
- Sites d'hébergement et dispositifs relevant du pôle Habitat Inclusions de l'AARS : Tomblaine, Velaine-en-Haye, rue de Paris.
- Des équipements du pôle SIAO / Veille Sociale : 34' d'la rue, camion du SAMU social, dispositif Léo.
- Des bureaux du pôle médico-social : ACT / Appartements de coordination thérapeutique.
- De locaux partagés et sites décentralisés : Lunéville (Schmidt), Pont-à-Mousson, site de la rue Molitor à Nancy regroupant les services du Logement d'Abord, de l'AVDL, de l'ASP, de l'HUAS et du SIAO/115.

Cette montée en charge sur une année incomplète atteste d'une capacité de démarrage rapide et d'une réelle utilité interne et territoriale. Elle confirme également la pertinence du choix des supports retenus : des activités lisibles, professionnalisantes et immédiatement mobilisables.

Un mot sur nos résultats en 2025

En pleine réalisation de nos bilans financiers au moment de l'écriture de ce rapport, nous pouvons d'ores et déjà annoncer un résultat financier positif pour cette année partielle, ce qui est inédit pour une année de création, et très encourageant pour son développement à venir.

6 L'ACCOMPAGNEMENT DES SALARIÉS

6.1 Accompagnement socio-professionnel

L'accompagnement socio-professionnel a été organisé dès l'ouverture de l'activité, avec l'objectif de soutenir à la fois la tenue du poste, la progression des salariés et la levée des freins périphériques. Le rythme retenu a combiné des entretiens individuels mensuels, des temps collectifs réguliers et la possibilité de rendez-vous complémentaires selon les besoins.

En 2025, 19 entretiens individuels ont été réalisés sur six sessions. Cinq actions collectives ont également été menées entre mai et décembre. Leur intérêt est double : elles favorisent la montée en autonomie des salariés tout en créant des repères communs sur les droits, les obligations et les comportements attendus en emploi.

- Comment faire une demande de congés et calculer ses droits.
- Comprendre sa fiche de paie et les grandes notions qui y figurent.
- QHSE à son poste au sein des chantiers de l'AARS.
- Optimiser sa communication professionnelle et adopter le bon comportement en emploi.
- Besoin de main-d'œuvre, besoins en formation et lecture des statistiques d'emploi du territoire.

6.2 Formations

Une première orientation vers une action de formation a été effectuée pour un salarié confronté à un frein d'illectronisme. La formation « Découverte de l'outil numérique et informatique » (35 heures) a constitué une réponse ciblée, cohérente avec les besoins repérés.

Formation mobilisée	Durée	Effectif total
Découverte de l'outil numérique et informatique	35 h	1

6.3 Actions collectives

La conseillère socio-professionnelle a parallèlement poursuivi un travail de développement de contacts avec les entreprises et les partenaires emploi. Cette démarche vise à préparer, à moyen terme, des PMSMP, des visites d'entreprises, des enquêtes-métiers et des mises en relation plus ciblées. Dans une phase de démarrage, ce travail de fond est indispensable : il prépare les sorties futures en améliorant la connaissance des métiers porteurs et les passerelles vers l'emploi durable.

5 actions collectives ont été mené en 2025. L'ensemble des salariés y a participé.

Les thématiques abordées :

- Comment poser ses congés ?
- La sécurité au travail
- Le planning
- Le délai de prévenance
- Le protocole de nettoyage

7 BILAN 2025

L'année 2025 doit être lue pour ce qu'elle est : non pas une année de maturité, mais une année de fondation. Le principal résultat ne se limite donc pas au volume de sorties ; il réside dans l'installation effective d'un modèle de travail, d'accompagnement et d'activité économique qui n'existait pas auparavant à cette échelle.

7.1 Une structuration opérationnelle réussie

En quelques mois, IMPACT' a réussi à ouvrir ses premiers postes, à installer ses outils de fonctionnement et à développer une activité sur 16 sites. Cette dynamique valide la faisabilité opérationnelle du projet. Elle démontre aussi la capacité de l'association à faire émerger un support économique crédible à partir d'un besoin identifié et d'une vision claire des parcours.

L'Entreprise d'Insertion a joué le rôle attendu de palier intermédiaire. Les 6 salariés recrutés sont entrés dans un cadre plus exigeant que l'ACI, avec une durée hebdomadaire de 35 heures. Cette montée en intensité constitue en soi un résultat, car elle met à l'épreuve la capacité à tenir un poste, à s'organiser, à se projeter et à consolider des acquis.

7.2 Un modèle à forte valeur sociale

Le bilan 2025 met en évidence la pertinence d'un modèle articulant activité économique et utilité sociale. Le support choisi ne repose pas sur une activité générique plaquée sur le public ; il répond à des besoins concrets du territoire. L'aide à la désinsectisation illustre particulièrement ce positionnement. Elle se situe à l'intersection de problématiques d'habitat, de santé environnementale, de dignité et de lutte contre la précarité. Elle donne ainsi à l'activité une portée qui dépasse la seule production de prestations.

Ce choix est marquant à un autre titre : il positionne l'insertion sur un champ encore peu investi, où les besoins sont réels et la professionnalisation possible. En d'autres termes, IMPACT' ne s'est pas construite à partir d'une activité de confort ; elle a assumé un support utile, technique, innovant et différenciant. Cela participe de l'identité même du projet.

7.3 Des premiers résultats cohérents avec une année de démarrage

Les mouvements de salariés observés en 2025 sont cohérents avec la phase de lancement. Six entrées ont été enregistrées et deux sorties sont intervenues pour des raisons de santé, ce qui n'a pas permis la poursuite des contrats. L'absence de sorties dynamiques à ce stade ne doit pas être interprétée comme une faiblesse du modèle, mais comme l'effet logique d'une première année consacrée à la stabilisation des situations, à la tenue du poste et à la structuration de l'activité.

Mouvements salariés	2025
Sorties	2
Entrées	6
Déjà en poste au 31/12	-

Le bilan d'accompagnement montre néanmoins des points d'appui solides : régularité des entretiens, actions collectives utiles, premier recours à la formation, premiers liens consolidés avec les partenaires emploi. Le dispositif est donc moins à évaluer sur un volume de sorties que sur sa capacité à avoir posé, en un temps court, les conditions de sorties futures plus sécurisées.

7.4 Ce que dit le bilan d'IMPACT' du projet associatif

Le bilan 2025 révèle enfin quelque chose de plus structurant : l'AARS ne considère pas l'IAE comme un simple outil de mise à l'emploi, mais comme une composante à part entière du travail social. Cette lecture se traduit par une attention portée à la qualité de l'accompagnement, à la progressivité des parcours et à la cohérence des supports proposés. IMPACT' matérialise cette orientation.

Autrement dit, l'Entreprise d'Insertion n'est pas une extension périphérique. Elle est une pièce centrale dans une architecture de parcours qui vise à professionnaliser sans rompre, à exiger sans exposer, et à faire de l'activité économique un levier de transformation sociale.

8 PERSPECTIVES 2026

L'année 2026 doit permettre de passer d'une phase d'installation à une phase de consolidation, puis de changement d'échelle. Le travail engagé en 2025 a posé les fondations ; l'enjeu consiste désormais à renforcer la lisibilité du modèle, à consolider sa base économique et à préparer son développement sous une forme plus autonome.

8.1 Consolider l'activité et sécuriser le modèle économique

- Stabiliser les marchés existants et développer de nouveaux volumes d'activité.
- Structurer davantage le suivi économique des prestations et la lisibilité des coûts.
- Poursuivre la fidélisation des donneurs d'ordre internes et externes.

L'objectif n'est pas de croître pour croître, mais de sécuriser une activité suffisamment robuste pour soutenir les parcours et crédibiliser le projet dans la durée.

Nous envisageons de développer à moyen terme la désinsectisation mécanique (chaleur, froid), après l'obtention du Certibiocide (réalisée en janvier 2026) et de la formation obligatoire dans le cadre de la désinsectisation.

8.2 Renforcer la technicité et l'identité d'IMPACT'

Le développement de la désinsectisation mécanique par le chaud et le froid constitue un axe stratégique fort. Il suppose l'obtention du Certibiocide, la formation des équipes et la poursuite des investissements matériels déjà engagés, notamment autour des équipements de traitement. Cet axe doit permettre de consolider le positionnement différenciant d'IMPACT' et d'accroître sa valeur ajoutée.

Au-delà de la technicité, cet axe porte un enjeu d'identité : affirmer qu'IMPACT' peut apporter des réponses professionnelles à des problématiques sociales complexes, avec des activités qui font sens et qui répondent à une demande croissante.

8.3 Produire davantage d'effets en matière d'insertion

- Développer les PMSMP et les mises en relation employeurs.
- Mobiliser davantage la formation préqualifiante ou qualifiante lorsque les situations sont stabilisées.
- Continuer à articuler accompagnement individuel, actions collectives et montée en exigence professionnelle.

L'enjeu 2026 est de transformer la stabilisation opérée en 2025 en premières sorties dynamiques vers l'emploi durable, sans renoncer à la logique de sécurisation qui fait la force du modèle.

8.4 Enjeu structurant : la filialisation

La filialisation de la structure avant la fin de l'année constitue l'enjeu majeur de 2026. Elle ne relève pas d'un simple ajustement juridique : elle répond à un besoin de clarification, de lisibilité et de changement d'échelle. Pour un projet qui articule utilité sociale, activité économique et développement technique, la filialisation apparaît comme une étape cohérente pour sécuriser le modèle et lui donner les moyens de se développer.

Elle doit permettre de mieux identifier l'activité, de renforcer sa lisibilité vis-à-vis des partenaires et des financeurs, de soutenir une logique de développement économique plus lisible et de préparer l'avenir de la structure sur des bases plus autonomes. Elle est aussi un signal politique : elle affirme qu'IMPACT' a vocation à devenir une entité pleinement reconnue, dotée d'une identité propre et d'une capacité d'action renforcée.

Dans cette perspective, le rapport d'activité 2025 ne constitue pas seulement un bilan ; il prépare déjà la suite. Il montre qu'IMPACT' est désormais plus qu'une intention. C'est un modèle opérationnel, différenciant et aligné avec les valeurs associatives, appelé à devenir un levier structurant de réponse aux enjeux sociaux et économiques du territoire.

9 SYNTHÈSE

IMPACT' a démontré en 2025 sa capacité à installer une activité économique réelle, à accueillir des publics éloignés de l'emploi dans un cadre professionnalisant et à porter une vision renouvelée de l'insertion.

Le choix d'activités à caractère social, notamment l'aide à la désinsectisation, a permis d'affirmer une identité forte, à la fois utile, innovante et porteuse.

En adéquation parfaite avec les valeurs portées par notre association.

L'année 2026 devra consolider cette trajectoire et réussir le tremplin décisif de la filialisation.

